

SNETAP-FSU : Action rentrée 2008

Feuille de route aux sections et aux régions.

Correspondants du Bureau National avec les régions

Alsace : Marie-Madeleine Dorkel, Aquitaine : Olivier Blenven, Auvergne : Jean-Marie Le Boiteux, Bourgogne : Sylvie Debord, Bretagne : Evelyne Bachelot, Centre : Frédéric Chassagnette, Champagne-Ardenne : Marie-Madeleine Dorkel, Corse : Evelyne Bachelot, Franche-Comté : Alain Dachicourt, Ile De France : Serge Pagnier, Languedoc : Didier Revel, Limousin : Sylvie Debord, Lorraine : Didier Revel, Martinique-Guadeloupe, NC : Evelyne Bachelot, Midi-PY : Gérard Pigois, Nord Pas de Calais : Serge Pagnier, Basse-Normandie : Alain Dachicourt, Haute-Normandie : Frédéric Chassagnette, Pays de Loire : Gérard Pigois, Picardie : Olivier Blenven, Poitou Charente : Bernard Moine, PACA : Alain Dachicourt, Réunion : Jean-Marie Le Boiteux, Rhône-Alpes : Bernard Moine- Eric Faussemagne.

Suivi de l'action et dispositions particulières

- Ouverture d'un espace réservé sur le site du SNETAP (www.snetap-fsu.fr)
 - Cliquer sur la vignette action rentrée.
3 rubriques : Communiqués et courriers, modalités pratiques, questions réponses. Une quatrième rubrique les établissements dans l'action sera ouverte et alimentée par les contributions des régions et des établissements. Informez en temps réel le correspondant du BN des décisions prises dans les établissements, envoyez des comptes rendus, vos questions etc...

- Ouverture d'une boîte spécifique : action-rentree2008@snetap-fsu.fr destinée à recueillir tous les messages relatifs à l'action

Elaboration de documents types :

- Enquête bilan rentrée
- Courrier aux parents (explication rétention)
- Courrier aux délégués élèves
- Courrier aux parlementaires
- Canevas audiences DRAF
- Courrier aux présidents de jury
- Courrier aux coordonateurs de filières
- Courrier aux conseils régionaux

Positionnement des contacts Régions- BN (correspondants)

Premier contact : 4 septembre : point sur les modalités d'action, premier bilan/établissement.

Deuxième contact : 9 septembre : Liste des établissements dans l'action, liste des RDV DRAF.

Troisième contact : 18 septembre : Bilan des audiences DRAF, bilan action rétention/établissement, demande de CR et articles.

Quatrième contact : CSN

Rappel du calendrier et des différentes étapes :

Du 1 au 11 septembre :

- Dès la prérentrée, réunions des intersyndicales locales, assemblées générales des personnels, état des lieux, débat sur les revendications et les modalités d'action.
- Bilan de la rentrée établissement par établissement
- Penser à établir précisément ce qui ne peut être fait dans le cadre de la DGH

Le 11 septembre (la journée d'action dans le secteur éducatif) et dans la semaine du 11 :

- Audiences régionales auprès des DRAF/SRFD sur les bilans régionaux,
- Audiences auprès des conseils régionaux pour porter les revendications des personnels TOS et les revendications spécifiques de l'offre de formation continue et d'apprentissage,
- Contact avec les partenaires (parents, délégués élèves, organisations professionnelles pour expliquer le mouvement, les modalités d'action et solliciter leur soutien) ; Des courriers types seront proposés.
- Explication aux élèves et aux parents des nouvelles modalités d'action que nous vous proposons de mettre en œuvre (rétention de note et des documents administratifs relatifs au CCF, mise en œuvre du droit de retrait...).
- Courriers aux présidents de jury pour justifier le blocage des rubans pédagogiques et multiplication des avenants aux plans d'évaluation.

Du 25 septembre au 9 octobre :

- Délégation intersyndicale auprès des parlementaires dans leur circonscription pour leur présenter la situation de l'enseignement agricole public, souligner les décalages entre les besoins et les moyens et les interpeller sur leur responsabilité dans le débat budgétaire.
- Rencontre des trois organisations syndicales auprès des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale.

Fin octobre :

- Organisation de rencontre entre les parents et les personnels pour : informer les parents et les élèves des résultats, proposer des mobilisations communes;
- Autres initiatives décidées par les personnels : nos trois organisations syndicales partagent la conviction que notre plan d'action intersyndical de l'EAP doit s'appuyer sur les personnels et les assemblées générales dans les EPLEFPA et dans les régions pour trouver leur pleine efficacité dans une démarche nationale cohérente et coordonnée.

Novembre :

- Refuser de remplir les bulletins (notes et appréciations).